



Les intérêts multiples du projet

Le projet de Village médical s'insère dans la tendance actuelle de regroupement plus ou moins étroit des praticiens de santé. Cette tendance est particulièrement nette en milieu rural ou semi-rural pour faire face à l'isolement et au surmenage des praticiens. Le Village médical est une variante originale et « plus aérée » des Maisons Médicales traditionnelles ayant inauguré ce concept, lequel va certainement se diversifier et s'enrichir dans les prochaines années.

Avantages pour le village

- La possibilité de faire face au manque de locaux aux normes en termes de sécurité et d'accessibilité
- Un allègement de l'investissement de départ
- Un processus plus rapide

Avantages pour les patients

- Bénéficier de locaux adaptés et accessibles, à proximité du centre village
- Identifier un lieu unique, avec stationnement facilité
- Coordonner ses rendez-vous de soins et optimiser ses déplacements
- Exécuter immédiatement son ordonnance à la pharmacie ou chez le paramédical
- Transmettre rapidement un courrier ou des résultats d'un praticien à l'autre.

Avantages pour les Praticiens

Au-delà des échanges de services au quotidien et des possibilités de soutien face aux situations ou pathologies délicates, ce regroupement permettra des échanges de connaissances (techniques nouvelles, évolution des besoins des patients...), une concertation et une émulation autour d'un projet de santé commun.

Un projet de santé basé sur 3 axes prioritaires

Né de la volonté de mettre à profit les compétences de chacun, le projet de santé s'appuie sur 3 axes répondant aux principaux enjeux identifiés à Allex :

- Si les professionnels de santé prévoient déjà, avant la pandémie, d'orienter leurs actions en faveur **de la vaccination** à travers des actions de sensibilisation, cette initiative revêt un intérêt particulier dans le contexte actuel
- L'axe dédié à la **la prévention des chutes** : porté par l'ensemble des praticiens du village, l'objectif sera de développer des outils simples pour les patients et de les aider à se diriger vers les professionnels compétents. Comme dans d'autres domaines, des échanges pourront avoir lieu entre les différents soignants sur les méthodes qu'ils utilisent, leurs résultats, et la perception qu'en ont les patients.
- **La canicule**, enfin, est un risque important à Allex. Les praticiens renforceront par des conseils l'action de notre Comité Communal d'Action Sociale qui veille par téléphone et visite régulièrement les seniors en période de canicule.

Les partenaires du projet

Ce projet, dont le coût global pour la Commune est estimé à 584 000 € HT, devrait bénéficier du soutien financier de la Région, du Département et de l'État ; en effet l'opération répond aux critères d'éligibilité définies par les financeurs.

Les subventions sollicitées :

- Région : 137 803 €
- Département : 98 521 €
- État au titre de la DETR : 125 000 €
- État au titre de la DSIL : 105 892 €

Le coût total à supporter pour la commune, achat du terrain compris, est estimé à 115 000 €, ce qui représente un taux d'autofinancement de 20 %.

Le projet de Village médical sur Allex



Le mot du Maire d'Allex, Gérard CROZIER

Le projet de Village médical que vous attendez toutes et tous est aujourd'hui en train de se réaliser.

En effet, le travail en partenariat avec les professionnels de santé s'est montré constructif et c'est avec grand plaisir que je vous annonce que nous entrons dans la phase opérationnelle.

Je tiens à remercier tout particulièrement Louis Quaire, Conseiller délégué à la santé, et Éric Wagon, Conseiller délégué à l'urbanisme, pour leur implication et leurs nombreuses et précieuses contributions.

Entre le moment où nous avons posé les bases de ce programme et aujourd'hui, le projet s'est écrit administrativement, architecturalement et financièrement.

Grâce au soutien financier de nos partenaires que sont l'État, la Région et le Département, et au montage opérationnel original, le projet présente l'avantage de ne pas alourdir la fiscalité communale.

Deux lots seront vendus à des professionnels de santé et un lot sera vendu à l'ADMR : ces acteurs construiront eux-mêmes leurs propres bâtiments. La commune quant à elle assurera la construction d'un bâtiment dédié à l'accueil des médecins et infirmiers et l'aménagement des abords du Village médical : accessibilité, trottoirs, voirie et espaces verts.

Ce nouveau concept en termes de centre de santé, rendu possible par le contexte local, permet un délai de réalisation court, déterminant pour l'adhésion des professionnels.

2022 sera l'année où nous verrons se concrétiser ce beau projet. Je vous laisse le découvrir à travers ces quelques pages.



– Pourquoi un Village médical sur Allex ? –

Le village connaît une offre relativement satisfaisante en matière de santé, mais les professionnels sont disséminés dans le village, leurs locaux sont vétustes, exigus et difficilement repérables.

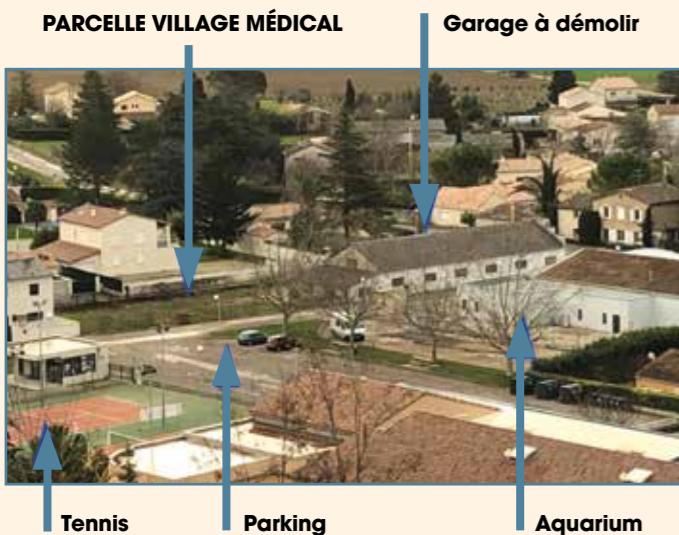
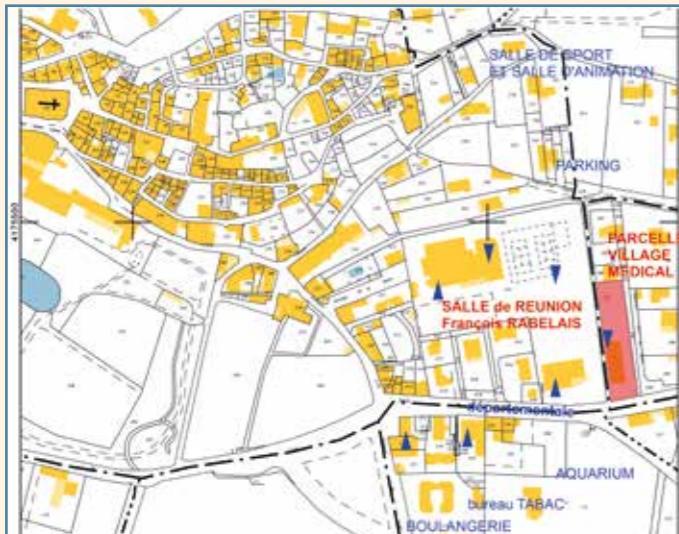
Il paraît ainsi nécessaire de pérenniser l'offre de soin en proposant aux professionnels de santé un lieu dédié, permettant le développement de leurs activités actuelles. Mais il apparaît également indispensable d'étoffer cette offre de soin au vu du besoin croissant de la population allexoise.

Consciente de ces problématiques et soucieuse de répondre aux besoins présents et futurs de ses administrés, la commune travaille depuis plusieurs années à l'implantation d'un pôle médical au sein du village.

Une opportunité immobilière ainsi qu'un important travail de prospection ont permis de mobiliser des professionnels de santé, d'Allex et d'ailleurs, autour d'un projet situé à proximité immédiate du centre du village.

– Où ? –

La parcelle assiette du projet a été acquise par la Commune en 2019. Elle se situe le long de la route départementale, au niveau du croisement avec le Chemin du Canal, près de l'aquarium d'Allex et du pôle sportif et d'animation de la commune. Elle offre une belle visibilité depuis la départementale tout en étant à proximité immédiate du centre du village.



– Quels professionnels de santé ? –

Le futur Village médical accueillera **4 bâtiments répartis sur 4 lots**, comme indiqué sur le plan ci-dessous.

Du Sud au Nord :

Lot n° 1

Pharmacie.

Il s'agit de la relocalisation du commerce existant Avenue Henry Seguin. Elle se situera le long de la route de Crest, bénéficiant ainsi d'une belle visibilité.

Lot n° 2

Groupement paramédical accueillant kinésithérapeutes, ostéopathes, orthophonistes et psychologue (voir le mot de Louis QUAIRE),

Lot n° 3

Médecin et Infirmiers. Il s'agit de la future **Maison médicale**,

portée par la commune, qui comprendra deux espaces :

- un espace dédié aux médecins qui accueillera notamment le **Docteur Comte**. La configuration de ce local permet d'envisager à terme l'accueil d'un 2^e médecin et d'un médecin stagiaire,
- Un espace dédié à l'accueil des 5 infirmières qui exercent aujourd'hui montée de la Butte,

Lot n° 4

ADMR (Aide à domicile en milieu rural), siège social de Grâne, Allex et Chabrillan. Ce nouveau local permettra la relocalisation de l'association qui occupe aujourd'hui un local situé au sous-sol de la Mairie.

À terme, c'est près d'une vingtaine de professionnels de santé qui seront au service des Allexois !

Mot de Louis QUAIRE

Notre projet de Village médical avance. Le terrain a été divisé en 4 lots dont les surfaces correspondent aux besoins des praticiens.

C'est chose faite, la formalité administrative de division est effectuée. La surface de chaque lot est définitive et permettra sa vente prochaine.

La vente du lot n° 2, destiné aux paramédicaux, sera effective dès l'obtention du permis de construire, déposé en janvier dernier.

Le bâtiment, porté par plusieurs professionnels de santé réunis autour d'une SCI, comprendra :

- 2 Kinésithérapeutes qui exercent déjà à domicile sur la commune,
- 2 Orthophonistes qui exercent déjà sur la commune à leur cabinet provisoire Route de Crest Résidence La Vallée,
- 1 Psychologue qui exerce également pour l'heure Route de Crest Résidence La Vallée,
- 2 Ostéopathes qui exercent déjà sur la commune

Prochainement seront lancées les ventes des lots 1 et 4, respectivement à la pharmacie et à l'ADMR.

À l'occasion d'un prochain numéro, nous vous présenterons les différents bâtiments du Village médical.

Quant à l'ancien garage qui se trouve sur la parcelle du projet, et qui a été tenu successivement par les frères Tuchowski puis par Hugues Faure, il sera très prochainement démolî. Regardez-le une dernière fois : à l'évidence il n'existera plus lors de la parution de la prochaine Gazette municipale.

Amis de l'association « Mémoire d'Allex », mettez-le dans vos archives !

Louis QUAIRE,
conseiller municipal
délégué à la Santé

